



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Pratiques déloyales de certaines enseignes GMS en matière d'autotests

Question écrite n° 43465

### Texte de la question

M. Pierre Vatin attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les pratiques déloyales de certaines enseignes de la grande distribution en matière d'autotests. En effet, certaines enseignes de la grande distribution auraient sciemment provoqué une rupture de stock nationale d'autotests en s'en procurant massivement auprès des fournisseurs afin d'obtenir le droit de les vendre, alors que le Gouvernement avait assuré les pharmaciens d'une exclusivité. Cette pratique provoque le mécontentement des pharmaciens qui s'estiment lésés et méprisés. Les pharmacies ne peuvent pas, contrairement aux grandes surfaces, commander un produit en masse auprès des fabricants afin d'en faire baisser les prix. D'autant plus que les pharmacies, déjà en concurrence avec les grandes surfaces, ne peuvent pas surcommander des autotests alors qu'elles doivent également se fournir sur d'autres produits. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour répondre aux inquiétudes et au mécontentement des pharmaciens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Vatin](#)

**Circonscription :** Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43465

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 janvier 2022](#), page 143

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)